

Autorisation parentale pour les mineurs pour la pratique de l'escalade lors de séances non encadrées (créneau de pratiques en autonomie ou créneau libre)

Je soussigné(e) Mme M. Tél. :

Père, mère, ou détenteur de l'autorité parentale, autorise ma fille, mon fils

NOM PRÉNOM

Date de naissance

ADRESSE

Code postal VILLE

A participer aux séances non encadrées d'escalade du club **Fillière Grimpe de Groisy**

Mon enfant :

ayant moins de 14 ans, pratique sous la responsabilité d'un adulte qui l'accompagne, NOM PR ÉNOM ,adulte autorisé par le club à pratiquer dans les séances non encadrées du club. Mon enfant aura accès aux mêmes structures et à la même pratique (moulinette ou en tête) que celles autorisées à l'adulte, selon l'autonomie de ce dernier.

ayant plus de 14 ans, est titulaire du passeport escalade orange et est autorisé par le club à pratiquer au cours des séances non encadrées du club. J'ai bien noté que la séance n'était pas encadrée, que mon enfant pratique en autonomie et qu'il s'engage à respecter les règles de sécurité de l'escalade.

J'ai pris connaissance du Règlement Intérieur du club et m'engage à le respecter et le faire respecter par l'enfant.

J'autorise, en outre, les responsables du club à prendre, en cas d'urgence, les mesures nécessaires à la santé de l'enfant.

À , le

Signature du ou des parents ou de l'autorité qualifiée, précédée de la mention « Lu et approuvé »